

LIBREVILLE, 29 septembre (Infosplusgabon) - La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) qui fait face à des problèmes de trésorerie envisagerait à effectuer des recouvrements musclés des cotisations sociales auprès des entreprises.

Le directeur général de la CNSS, Patrick Ossi Okori, avait publié, le 27 septembre, une note spécifiant que : « dans le cadre du recouvrement des cotisations sociales, la CNSS informe les employeurs qui lui sont redevables qu'elle déploiera l'ensemble de ses mécanismes de contraintes exécutoires à leur encontre du 29 septembre au 22 octobre 2021 ».

M. Ossi Okori a indiqué qu' « à toutes fins utiles, l'ensemble des banques, fournisseurs et clients des dits débiteurs seront mis à contribution pendant cette opération de recouvrement. Toutefois, soucieuse d'accompagner ses partenaires, la CNSS les invite à régulariser leur situation à la lecture de cette note qui vaut pour la dernière relance ».

Près de 71 entreprises publiques, parapubliques, privées, des collectivités territoriales décentralisées ainsi que l'administration publique devraient près de 260 milliards de FCFA à la CNSS, rapporte-t-on.

© Copyright Infosplusgabon